



# Communiqué de presse

Embargo: 02.12.2015, 9:15

---

## 20 Situation économique et sociale de la population

N° 0351-1511-50

Egalité pour les personnes handicapées: indicateurs 2013

### **Les personnes handicapées font moins confiance aux systèmes politique et judiciaire ainsi qu'à la police**

Neuchâtel, 02.12.2015 (OFS) – **Les personnes handicapées de 16 à 64 ans ont moins confiance dans le système politique, le système judiciaire et la police. En revanche, elles manifestent le même intérêt pour la politique que le reste de la population. Voici quelques résultats extraits des indicateurs 2013 que l'Office fédéral de la statistique (OFS) publie à la veille de la Journée internationale des personnes handicapées.**

Pour faire écho aux élections fédérales de cet automne, l'accent a été mis sur le thème de la participation politique. Il apparaît que les personnes handicapées manifestent un intérêt pour la politique similaire à celui mesuré dans le reste de la population, soit une moyenne de 4,9 pour les deux groupes sur une échelle de 0 à 10. Les personnes ayant le droit de vote indiquent, qu'elles soient handicapées ou non, qu'elles participeraient à 6,5 votations si 10 scrutins étaient organisés dans l'année.

Les personnes handicapées qui se disent fortement limitées dans les activités de la vie normale indiquent un intérêt pour la politique (4,6) et une participation aux votations (6,3) à peine plus faibles et non significativement différents. On ne constate pas d'évolution dans ces résultats depuis 2007. En particulier, un événement comme les élections fédérales n'a pas d'impact sur l'intérêt porté à la politique, comme déjà observé en 2007 et 2011.

#### **Confiance moindre dans les institutions**

Les personnes handicapées, surtout si elles sont fortement limitées, se montrent moins confiantes envers les institutions que le reste de la population. Il s'agit d'une tendance forte qui est statistiquement significative. Elle s'observe aussi si l'on tient compte des différences d'âge ou de sexe entre les deux groupes ainsi que pour tous les types d'institutions pris en considération.

Les personnes handicapées et le reste de la population accordent leur confiance aux différentes institutions dans le même ordre. La police obtient le niveau de confiance le plus élevé, soit en moyenne 7,0 pour l'ensemble des personnes handicapées et 6,9 pour celles fortement limitées, contre 7,4 dans le reste de la population. Le système judiciaire suit avec 6,6 et 6,0 contre 7,1. Le système politique ferme la marche avec des scores de 6,2 et 5,6 contre 6,7.

#### **Autres indicateurs actualisés**

De la même manière, les personnes handicapées sont aussi moins en accord avec l'affirmation selon laquelle on peut faire confiance à la plupart des gens (6,0 en moyenne et 5,5 contre 6,3). Ce résultat contribue, avec d'autres mesures, à mettre en évidence un niveau de bien-être subjectif inférieur à celui des personnes non handicapées.

Leur participation au marché du travail, quoi qu'importante (72% occupent un emploi et 4% sont au chômage), reste également plus faible. Relevons en parallèle que 18'122 personnes ont travaillé dans un atelier protégé rattaché à un établissement pour handicapés, pour problèmes de dépendance ou pour troubles psychosociaux. Elles ont réalisé un total de 23,5 millions d'heures de travail sur le marché secondaire de l'emploi.

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE  
Service des médias

#### **Personnes handicapées**

Personnes qui indiquent avoir un problème de santé durable et qui se disent limitées (fortement ou faiblement) dans les activités de la vie normale. Les résultats présentés reposent uniquement sur les réponses des personnes de 16 à 64 ans vivant dans un ménage privé.

#### **Sources**

Les indicateurs de l'égalité pour les personnes handicapées reposent principalement sur les données de l'enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC). Cette enquête a pour objectif d'étudier la pauvreté, l'exclusion sociale et les conditions de vie au moyen d'indicateurs comparables au niveau européen. SILC est réalisée chaque année par téléphone auprès d'environ 7'000 ménages privés comprenant 17'000 personnes.

Les informations sur le travail en atelier protégé sont tirées de la Statistique des institutions médico-sociales (SOMED), une statistique administrative qui décrit l'infrastructure et les activités des institutions accueillant des personnes âgées ou handicapées.

.....  
**Renseignements:**

Pascale Gazareth, OFS, Section Santé, tél. : +41 58 463 69 53,

e-mail : [Pascale.Gazareth@bfs.admin.ch](mailto:Pascale.Gazareth@bfs.admin.ch)

Service des médias OFS, tél. : +41 58 463 60 13, e-mail : [kom@bfs.admin.ch](mailto:kom@bfs.admin.ch)

.....

**Offre en ligne:**

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse [www.statistique.admin.ch](http://www.statistique.admin.ch) > [Thèmes > 20 - Situation économique et sociale de la population](#)

La statistique compte pour vous. [www.la-statistique-compte.ch](http://www.la-statistique-compte.ch)

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: [www.news-stat.admin.ch](http://www.news-stat.admin.ch)

.....

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.